

Accueil des jeunes réfugié·es : des ressources multiples sont nécessaires !

La crise ukrainienne et l'exode des réfugié·es préoccupent le Syndicat des Enseignant·es Romand·es. Il appelle les autorités à accorder rapidement les ressources supplémentaires, ainsi que les budgets spécifiques, pour la mise en place de structures d'accueil pour toutes et tous les élèves réfugié·es.

Des conditions d'accueil adaptées pour les élèves réfugié·es, quel que soit leur pays d'origine, doivent être une priorité de tous les instants. Cependant, il ne faut pas précipiter la transition des élèves qui proviennent d'un pays en guerre, comme actuellement celles et ceux venu·es d'Ukraine. Ces enfants doivent pouvoir retrouver une vie apaisée et se créer des repères. Ils et elles ont vécu la guerre dans leur pays, des moments enfermés dans des sous-sols, une fuite chaotique, un voyage éprouvant, une arrivée dans un nouvel environnement, ... Il faut leur permettre de retrouver un rythme "normal", tout en gérant aussi leurs craintes par rapport à leurs proches qui sont resté·es en Ukraine. **La priorité est donc d'assurer un encadrement social et psychologique par des professionnel·les.** La scolarisation de ces élèves dans les écoles et les classes ne doit donc pas être improvisée dans la précipitation. Ces enfants doivent pouvoir bénéficier dès que possible, d'un accueil adapté, si possible en structure pour élèves allophones.

Le SER demande donc aux autorités d'engager **du personnel** – comme par exemple les étudiant·es des instituts de formation et les retraité·es – ainsi que de mettre à disposition **des ressources supplémentaires**, toute **l'aide psychologique nécessaire aux familles**, des manuels ukrainiens pour apprendre la langue d'accueil, de recourir aux enseignant·es ukrainien·nes réfugié·es, s'il y en a.

Si des structures d'accueil adaptées pour élèves allophones ne peuvent pas être mises en place, ces élèves pourraient être intégré·es dans les classes ordinaires. Cependant, il faudra veiller à la **mise en place d'un encadrement psychologique pour l'ensemble des élèves de la classe** qui pourraient être perturbé·es, voire apeuré·es par les images de la guerre et des conflits que l'on peut voir partout. Intégrer un ou deux élèves dans chaque classe directement, sans passer par des structures pour élèves allophones, ni soutien en langue de scolarisation sera difficile pour les enseignant·es sans ressources supplémentaires.

Le suivi des programmes habituels et des objectifs généraux des plans d'études seront à nouveau impactés ou modifiés. L'atteinte des objectifs et les résultats pour des évaluations en fin d'année pourraient être affectés. Il faut donc transmettre des informations claires au sujet des cursus scolaires « habituels » ainsi que des ressources didactiques adaptées à cette nouvelle situation.

Les enseignant·es ont l'habitude de s'engager fortement, ils et elles le feront encore pour accueillir ces élèves. Cependant, **la situation actuelle est complexe**, celle-ci étant encore sous les effets de la crise sanitaire : de nombreuses absences d'élèves à gérer (elles restent autant élevées que lors de la deuxième vague de la pandémie), beaucoup d'élèves rencontrent des difficultés ou du retard scolaire, de multiples remplacements (pour pallier les absences d'enseignant·es) assurés par des personnes non formées en cette période de pénurie. **On ne peut guère en demander plus au corps enseignant** sans leur accorder des ressources supplémentaires.

Dans une perspective à moyen terme, les organisations scolaires 2022-2023, actuellement en cours de validation, se basent sur les effectifs actuels (janvier-février 2022). Une **réévaluation de certaines attributions (du nombre de classes et des effectifs d'élèves dans les degrés), doit être prévue à l'aune de l'accueil actuel et de la scolarisation future des enfants ukrainiens**. Il en va de même pour les attributions des périodes d'enseignement pour les collègues généralistes, les titulaires de classe ou les responsables de l'enseignement de la langue de scolarisation pour élèves allophones.

Il faut donc absolument que **les autorités engagent des ressources humaines et les budgets supplémentaires nécessaires pour cette fin d'année scolaire ainsi que pour la prochaine année 2022-2023**.

Contacts

Samuel Rohrbach, président : s.rohrbach@le-ser.ch ; 079 251 22 42

Olivier Solioz, vice-président : o.solioz@le-ser.ch ; 079 286 67 90